



**Vous accompagner
pour votre**

PLAN DE MOBILITÉ





Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

Le Plan de Mobilité (PDM), est un **ensemble de mesures** mises en place par l'employeur pour **améliorer les déplacements de ses collaborateurs**, et inciter à l'usage des modes alternatifs à la voiture.



Qui est concerné ?

Les établissements regroupant **plus de 50 salariés** sur un même site.

La mobilité est un sujet requis des **Négociations Annuelles Obligatoires**.

À défaut d'accord, l'élaboration d'un plan de mobilité est obligatoire au titre de la **qualité de vie au travail**.

Le PDM, une réponse

à des problématiques variées

Sensibiliser et accompagner les salariés à l'usage de modes alternatifs à la voiture pour répondre à la réduction ou au manque de l'espace de stationnement voiture.

Identifier et faciliter la mise en œuvre d'une solution de covoiturage en entreprise et inter-entreprises lorsque vos collaborateurs habitent dans les mêmes zones.

Mettre en place des équipements (parc à vélo, piste cyclable, etc.) pour encourager l'usage du vélo comme mode de transport par les collaborateurs.

Etc...

Le Plan de Mobilité en 3 étapes



1

Diagnostic

Analyse de l'offre de mobilité et enquête auprès des salariés



2

Mise en œuvre

Indicateurs de suivi et mise à jour



3

Plan d'action

Programme d'actions, plan de financement et calendrier



Faites-vous accompagner par le service Irigo Pro !

Les avantages de l'accompagnement Irigo Pro
à **toutes les étapes, de l'élaboration au déploiement**
de votre Plan de Mobilité :



LANCEZ-VOUS !

Irigo Pro c'est une équipe dédiée pour vous guider
et faciliter votre projet mobilité.



Rejoignez le **club Irigo Pro** :
animé par les équipes d'Irigo Pro, le Club vous offre
l'opportunité d'échanger avec toutes les entreprises
engagées dans le développement de Plan de Mobilité.



Le club Irigo Pro

c'est...

- Une **session annuelle de formation pour les référents PDM.**
- Des « **cafés-rencontres** » afin d'échanger entre membres du club.



Les objectifs du club Irigo Pro

- Assurer la **montée en compétence des référents PDM** sur l'élaboration et la gestion du PDM.
- Faciliter les échanges** et le partage entre les acteurs locaux de la mobilité.
- Informersur l'actualité** de la mobilité (à l'échelle locale et nationale).

Vos contacts

Anaïs ALBERT & Marlène ASSANI
irigopro@irigo.fr
06 49 27 79 86